

Approbation des conventions pour la
période du 16/03/2018 au 2/05/2018.

Conseil d'administration du 28 mai 2018

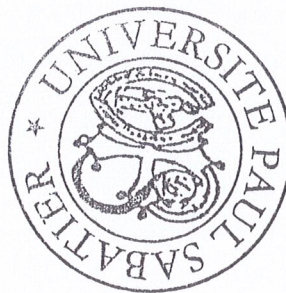
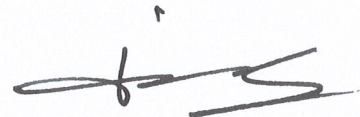
Délibération 2018/05/CA-047

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les conventions signées dans la période
du 16 mars 2018 au 2 mai 2018.**

Toulouse, le 28 mai 2018
Le Président,

Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0